



Conseil d'établissement

Procès-verbal

Rencontre tenue le 7 février 2022
à 19 heures, au moyen d'une rencontre virtuelle MEET

Sont présentes mesdames :

Jennifer Dupont
Audrey Lambert
Jacinthe Malo
Andréanne Routhier
Josée Therrien
Jade Latulippe

Sont absentes :

Julienne Atata

Sont présents messieurs :

Xavier Daboval
Pascal Dufour
François Pouliot
Mahamadou Sissoko
Félix Filiatreault

Est absent :

Jacques Gingras
Mathieu Marceau
Mathis Marceau

21.03.01 Ouverture de la rencontre

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Xavier Daboval consigne les présences et il confirme qu'il y a quorum.

En l'absence de monsieur Jacques Gingras, le conseil doit désigner une personne comme secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par madame Jacinthe Malo et appuyé par monsieur Pascal Dufour que madame Jacinthe Malo soit secrétaire d'assemblée pour cette séance du conseil d'établissement.

21.22.20

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21.03.02 Accueil des nouveaux membres

Aucun nouveau membre.

21.03.03 Questions du public

Aucune question.

21.03.04 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Jacinthe Malo et appuyé par monsieur Pascal Dufour de modifier l'ordre du jour pour modifier le point 21.03.07 en l'intitulant Approbation de la grille-matières 2022-2023 et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.



21.22.21

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21.03.05 Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2021

Des corrections sont apportées au procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2021. L'adoption de celui-ci, comme modifié, est proposée par madame Josée Therrien et est secondée par madame Audrey Lambert.



21.22.22

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il y a un suivi au procès-verbal concernant le point 21.02.14.2. Les enseignants ont jusqu'au 11 février pour remettre les bulletins. La rencontre de parents se tiendra en présentiel le 24 février de 18 h à 20 h sans rendez-vous. Dans un deuxième temps pour les élèves ciblés, le 25 février de 10 h à midi sur rendez-vous.

Chaque tuteur va rencontrer ses élèves et remettre une copie papier de leur bulletin. Un premier message des rencontres sera fait auprès des élèves et les parents seront également avisés.

21.03.06 Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures protégées - Année scolaire 2021-2022

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires de fonctionnement des centres de services scolaires et des commissions scolaires pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024.

L'Annexe 3 de ces Règles budgétaires prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes liées aux mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire Vanier confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire de la Capitale, telles que

détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre de son budget.

Le conseil d'établissement confirme qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.



21.22.23

Il est proposé par monsieur Pascale Dufour, appuyé par madame Josée Therrien, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21.03.07 Approbation de la grille-matières 2022-2023

Monsieur François Pouliot explique que c'est la même grille-matière que l'année dernière. Il suggère d'attendre les changements avec l'ajout du cours d'ECR qui sera transformé.



21.22.24

Il est proposé par madame Audrey Lambert et secondé par madame Josée Therrien d'approuver la grille-matière tel que présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21.02.08 Approbation des sorties éducatives

Monsieur François Pouliot explique les sorties.



21.22.25

Madame Andréanne Routhier propose l'approbation des sorties éducatives et est secondée par monsieur Pascal Dufour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21.03.09 Période d'inscription et choix de cours 22-23

Monsieur François Pouliot explique que l'inscription se fait par Mosaïk entre les 7 et 11 février 2022. Il y a 41 familles qui n'ont pas d'adresse courriel, ces familles pourront faire les inscriptions au moyen d'un formulaire papier.

Le choix de cours est réalisé en classe auprès des élèves du 28 février au 4 mars 2022. Ce sont monsieur François Pouliot et madame Marie-Claude Janel qui vont faire la tournée des classes.

Le conseiller d'orientation du Centre de services scolaire va venir rencontrer les élèves de 5^e secondaire qui le souhaite.

21.03.10 Garde-robe scolaire

Monsieur François Pouliot explique que ça fait longtemps qu'il y a un uniforme à l'école. L'historique n'a pas encore été retrouvé. La garde-robe scolaire s'inscrit dans le code de vie et monsieur François Pouliot suggère de vérifier si la garde-robe scolaire est encore importante. Il faut vérifier s'il est utile de retirer ou ajouter

certaines articles de la garde-robe scolaire. Les élèves du parlement étudiant souhaitent consulter l'ensemble des élèves.

Le conseil d'établissement a décidé de former un comité composé de membres du personnel, de parents et d'élèves. En mai l'assemblée des enseignants se penche sur la question. Monsieur Xavier Daboval mentionne que la politique sur les frais chargés aux parents est en consultation par le conseil d'administration du Centre de services scolaire auprès des différentes instances.

Le conseil d'établissement se questionne à savoir si les élèves souhaitent maintenir l'uniforme.

Monsieur Xavier Daboval suggère qu'il soit membre du comité.

Madame Jacinthe Malo indique que le service a été difficile avec le fournisseur actuel.

21.03.11 Semaine multiculturelle

Monsieur François Pouliot explique qu'il y aura 4 jours animés du matin au soir. Le 21 février une conférence de Patrice Bernier, joueur de soccer de l'Impact. 22 février, café-rencontre avec des policiers sous la forme de tables rondes sur leur rôle pour la communauté. 23 février Farah Alibay ingénieure spécialisée en amarsissage. 24 février Linda Thalie auteure-compositrice-interprète.

Monsieur François Pouliot va rencontrer l'équipe des communications du Centre de services scolaire pour faire rayonner l'événement au-delà de l'école.

21.03.12 Reddition de comptes

12-1 Rapport de la présidence

Monsieur Xavier Daboval rappelle les formations obligatoires, dont celle sur le budget. Il suggère aux membres de se préparer à consulter la prochaine politique sur les frais chargés aux parents pour préparer les prochaines séances.

12-2 Rapport de la direction

Monsieur François Pouliot :

- Informe les membres au sujet des enjeux et défis liés à la COVID-19 et il précise que le plan de contingence est écrit.
- Explique qu'il y a des ajouts de services, car les besoins sont criants. Il y a ajout d'un orthopédagogue, 2 jours d'éducateurs spécialisés visant particulièrement les classes d'accueil et de FPT et pour le tutorat l'école recherche des ressources externes.
- Pour les petits déjeuners, il y a 70 élèves ou 19 % de la clientèle et c'est stable. Le FPT s'implique dans la cuisine des petits déjeuners.
- Donne de l'information sur le comité des alliés et explique un changement de personne responsable à la suite d'un changement au sein du personnel. La ressource est pertinente pour les élèves.

- Précise que la cafétéria est à sa dernière phase de construction durant la semaine de relâche. Nous espérons un retour des activités à la mi-mars.

12-3 Rapport du représentant au comité de parents

Le comité de parents a répondu au moyen d'avis favorable adressé au Centre de services scolaire sur :

- Services éducatifs dispensés par chaque école pour l'année 2022-2023.
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.
- Modification ou révocation de l'acte d'établissement (école/centre) pour 2022-2023.

Toutefois le comité de parents a demandé une augmentation des services en orthophonie, en orthopédagogie et en sexologie au niveau du secondaire.

Le comité de parents a présenté un projet de politique concernant les frais chargés aux parents qui a été travaillé en collaboration avec le Centre de services scolaire.

Le comité de parents a commenté le projet de loi sur le protecteur national de l'élève en soulignant que les membres souhaitaient plus d'indépendance pour le protecteur. Le rapport du comité de travail permanent sur les politiques du comité de parents a été transmis à la FCPQ et celui-ci a été repris en partie dans le mémoire de la FCPQ et remis en totalité en annexe du mémoire, permettant ainsi au rapport d'être déposé à l'Assemblée nationale.

Le président du comité de parents a rencontré une députée qui a repris certains points du rapport du comité de travail lors des audiences en comité parlementaire, notamment au sujet de la désignation du protecteur de l'élève par l'Assemblée nationale.

Le comité de parents va également se pencher sur plusieurs règlements à venir concernant les services de garde, les révisions de notes et le découpage des districts.

12-4 Rapport des représentants de la communauté

Monsieur Félix Filiatreault mentionne que les élèves étaient très impliqués avant les fêtes à 85 %, mais en janvier juste 58 % de présence des jeunes. Le tutorat en ligne est un enjeu majeur et c'est très difficile. Il insiste sur l'importance de reprendre les activités sportives pour ces jeunes.

Monsieur Mahamadou Sissoko parle au sujet de Vanier 2040, rêver le quartier et il y eut un sondage sur la sécurité et l'environnement dans Vanier.

12-5 Rapport des représentants des élèves

Aucun rapport.

21.03.13 Autres sujets

Il est question des détecteurs de confort. Ils sont installés près des portes des classes et sont en ajustement pour deux semaines. Les enseignants ont fait des tests avec une sonde numérique au niveau du sol et au niveau des têtes et il n'y a pas de variation significative du taux de CO₂.

21.03.14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Pascal Dufour et secondé par madame Jacinthe Malo que l'assemblée soit levée à 20 h 59.



La proposition est adoptée à l'unanimité.

Xavier Daboval
Président

Jacinthe Malo
Secrétaire